

2 SEPTEMBRE 2019

#NEWEU
#COMMISSION-EUROPEENNE
#EUROPESOCIALE

■ SOFIA FERNANDES

Chercheuse senior,
affaires économiques
et sociales à l'Institut
Jacques Delors

La présente note résulte
d'une coopération entre les
Instituts Jacques Delors de
Paris et de Berlin et fait des
propositions concrètes pour
la législature européenne à
venir.

1- ÉNERGIE & CLIMAT

2- EUROZONE

3- COMMERCE

4- POLITIQUE ÉTRANGÈRE & DE SÉCURITÉ

5- NUMÉRIQUE

6- DÉMOCRATIE

7- MIGRATION

8- EMPLOI & SOCIAL

9- BUDGET

NEW BEGINNINGS OBJECTIF 2024 : DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL POUR TOUS LES EUROPÉENS

1 ■ Renouer avec l'ambition du projet européen et répondre aux attentes des citoyens

Promouvoir l'amélioration des conditions de vie et de travail des Européens permettant leur égalisation dans le progrès : telle était l'ambition du projet européen définie par ses fondateurs en 1957. Cet objectif – qui a été complété par d'autres missions sociales telles que la promotion du plein emploi et de la justice, du progrès et de la cohésion sociales ainsi que la lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations - a nourri la création au fil du temps d'une dimension sociale du projet européen et ce malgré les compétences limitées de l'UE en matière.

Honorer les objectifs des traités n'est cependant pas la seule justification pour une action de l'UE en matière sociale. Cet argument normatif répond depuis le début de l'intégration européenne à une justification fonctionnelle, liée à la nécessité d'équilibrer la libéralisation économique avec la protection des droits des travailleurs afin de garantir le bon fonctionnement du marché unique. Néanmoins, s'il est crucial



de garantir que la concurrence économique ne nourrit pas une concurrence sociale avec une course au moins-disant social, la justification fonctionnelle pour une action de l'UE dans le domaine social va au-delà des enjeux strictement liés au marché unique. Pour le bon fonctionnement de la zone monétaire commune et afin

d'éviter un impact négatif de la monnaie unique sur les Etats Provinces nationaux, l'Union économique et monétaire doit également être assortie d'une dimension sociale¹. Enfin, l'argument fonctionnel repose

aujourd'hui aussi sur le besoin de moderniser les Etats Provinces nationaux – ou de manière plus générale le « modèle social européen » - face à des défis communs qui se posent aux Etats. En effet, c'est par leur action commune que les Etats pourront apporter des réponses efficaces aux défis sociaux des transitions en cours, notamment numérique, écologique et démographique.

Le principal argument soutenant aujourd'hui une action renforcée de l'UE en matière sociale et de l'emploi n'est cependant pas d'ordre normatif ou fonctionnel, mais politique. Bon nombre d'Européens ne

¹. Voir Sofia Fernandes, « Réforme de l'Union économique et monétaire : quelle dimension sociale ? », Rapport de l'Institut Jacques Delors, n°118, février 2019.